



Communiqué de presse no 1186

Berne, le 30 juin 2021

Postfinance : le projet du Conseil fédéral affaiblit la Poste

Le Conseil fédéral veut permettre à Postfinance d'être actif dans les domaines des crédits et des hypothèques. De plus, il souhaite préparer la privatisation totale de l'organe financier de la Poste. Du point de vue du SAB - Groupement suisse pour les régions de montagne - ce projet doit être rejeté. Car dans ce cas, le groupe postal serait affaibli et le financement du service universel remis en question.

Le SAB soutient l'intention du Conseil fédéral de donner à Postfinance une plus grande marge de manœuvre, en lui permettant de commercialiser des crédits et des hypothèques. Cela permettra d'accroître les bénéfices de Postfinance. Les revenus de Postfinance contribuent de manière substantielle au financement du service postal universel. Du point de vue du SAB, l'extension des activités commerciales de Postfinance n'a de sens que si ce dernier continue à faire partie intégrante du groupe postal, afin que ses revenus servent encore à financer la desserte de base. En cas de privatisation partielle ou totale de Postfinance, ce ne serait plus le cas. Ses revenus seraient versés à un propriétaire actuellement indéfini, qui pourrait même avoir son siège à l'étranger. Le SAB rejette donc fermement toute forme de privatisation de Postfinance.

Pour le SAB, il est important que tous les résidents et entreprises de ce pays disposent d'un service universel de qualité. Ce dernier jouit d'un statut très élevé en Suisse. De nombreuses actions politiques en témoignent. Dans le secteur postal en particulier, un grand nombre d'interventions parlementaires ont été déposées ces dernières années pour s'opposer au démantèlement du service de base et pour demander son renforcement. Cet aspect doit être pris en compte dans le futur développement du service universel.

Le service universel comprend les services postaux et le trafic des paiements. Ces prestations ne peuvent être fournies qu'en s'appuyant sur un dense réseau de points d'accès. Le service universel a donc un prix. Dans son dernier rapport annuel, Postcom indique que les coûts postaux non couverts se montaient à 231 millions de francs pour le service universel. Aujourd'hui, la Poste peut couvrir elle-même ces coûts. Postfinance y contribue de manière significative. En 2020, 56 millions de francs ont été versés par Postfinance en faveur de la desserte de base. Il faut faire en sorte que la Poste puisse continuer à financer elle-même le service public. Dans ce cadre, la contribution de Postfinance est essentielle.

Informations complémentaires :

- Christine Bulliard-Marbach, Présidente du SAB et Conseillère nationale, Tél. 079 449 05 69
- Thomas Egger, Directeur du SAB, Tél. 079 429 12 55